Bonjour à toutes et à tous,

Ce lundi 7 mai 2012 est le début de la période des élections sociales. Beaucoup d'entre vous nous ont contactés afin de connaître les modalités à l'université.

Pour rappel, l'Université de Liège est un service public et comme pour les institutions appartenant aux services publics, **il n'y a pas d'élections sociales.**

Cependant, la CSC-Services publics, soucieuse en permanence de démocratie, organise tous les 5 ans un renouvellement de l'ensemble de ses instances et vous êtes alors amenés à voter pour les délégués qui vous représenteront dans les organes de concertation et de négociation, dans l'institution mais aussi dans les relations avec d'autres instances décisionnelles (enseignement supérieur, Recherche, CIUF, …).
Les dernières élections ont renouvelé l'équipe syndicale début 2010.
Vous serez de nouveau appelés au renouvellement de l'équipe pour 2015.

En ce qui concerne **les asbl et autres entités périphériques**, un accord interne stipule que la CSC-Services publics représente le personnel.
Des élections sociales n'y sont donc pas organisées.
De plus, ces entités ne comptant pas les 50 travailleurs nécessaires à la tenue d'élections sociales, le personnel se voit directement représenté dans toutes les instances de concertation et de négociation.

En restant à votre disposition.

L'équipe CSC-Services publics de l'Université de Liège

CSC-Services publics – place du 20 Août – A1
04 366 5639 – ccsp@ulg.ac.be